

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Avis officiel. — VII Chronique sherbrookienne. — VIII Aux prières. — IX La communion des neuf vendredis après la première communion. — X Visite pastorale. — XI Correspondance américaine.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 juin

Exercices du mois de juin (1), premier vendredi du mois, fête et solennité du Sacré-Cœur, procession et consécration.

Note. — A cause de l'identité de l'objet, on ne doit pas, contrairement à ce qui est dit dans *l'Appendice au Rituel*, (édition de 1890) ajouter l'oraison du Sacré-Cœur à celle du S.-Sacrement.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 1 juin

Messe privée de Notre-Dame de Grâce, *double majeur* ; mém. du IIe dim. après la Pent. et de l'oct. ; préf. de Noël.

Solennité de la FÊTE-DIEU

Messe principale comme le jour de la fête, *double de 1e cl, privil.* ; mém. du IIe dim. de la Pent. ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim. — Aux IIe vêpres, mém. du dim. (ant. *Exi*).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 8 juin

Dans les paroisses suivantes, excepté celles du Sacré-Cœur, la solennité du Sacré-Cœur sera remise au 15 juin (mais la procession et la consécration auront lieu partout le 8 juin).

(1) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : 1o 7 ans chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font quelques exercices de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur ; — 2o indulgence plénière, au jour de leur choix en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, ou qui auront assisté au moins dix fois à l'exercice fait en public.